

Servir la musique sous toutes ses formes

Hommage à André-François Marescotti

« On l'a appelé le *Chabrier suisse* parce qu'il a été très influencé par les impressionnistes français », déclare Daniel Marescotti. Mais André-François Marescotti, son père, qui nous a quittés en mai dernier à l'âge de 93 ans, était bien plus qu'un héritier. Conscient de l'importance cruciale du dodécaphonisme, le compositeur s'est aussi inlassablement employé à défendre l'ouverture et la richesse de la vie musicale en Suisse.

Dans les années vingt, André-François Marescotti a certes été très profondément marqué par son admiration pour Caplet et Dukas ainsi que par l'étude approfondie des œuvres de Ravel, Fauré et Chabrier ; comme, plus tard, par son amitié pour Roussel. Ce qui explique

qu'il ait contribué, dans les années trente, à faire connaître la musique de Poulenc à Genève. Mais, dès ses débuts, une réflexion à la fois curieuse et exigeante l'a inspiré et guidé dans ses choix stylistiques. Une constante qui marquera toute sa carrière, tant dans ses activités de pédagogie que dans la conception de programmes de concerts particulièrement audacieux.

Présenter à Genève des œuvres contemporaines en première audition et les répéter en fin de concert figurait déjà dans les buts du « Carillon », petite société de musique de chambre contemporaine qu'il avait fondée en 1933 avec le pianiste André de Blonay, le compositeur Jean Binét et leur ami commun, Henri Brolliet. « Aux concerts de Merlinge, patronnés par la Reine Marie-José, rappelle son collègue et ancien élève Didier Godel, il a fait jouer le *Marteau sans Maître* de Boulez. C'était en avril 1956, avec les interprètes de la création parisienne et Boulez lui-même, à la direction. Marescotti voulait aussi que l'Association suisse des musiciens ne reste pas le lieu de célébration d'une esthétique unique. Mais que les fêtes de l'ASM se fassent l'écho de nouvelles options. Et pour cela, il s'est battu. »

Quand le compositeur carougeois partait à la bataille, c'était souvent pour gagner. Mais ce n'était pas toujours lui le premier bénéficiaire de ces actions. Ainsi, quand il fonde, avec plusieurs collègues romands, la SUISA (Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales), en 1942, il n'a pas en tête son propre intérêt. « Pour lui, relate Didier Godel, l'argent de la musique devait aller à la musique. C'est pourquoi ses droits d'auteur vont à la Fondation qui porte son nom et permettent d'aider de jeunes musiciens. »

Cette générosité se manifeste également dans son enseignement de la composition. « Il se préoccupait du devenir des personnes qu'il avait suivies, assure Didier Godel. S'il n'influait pas le style de ses élèves, il lisait la musique avec le métier des gens qui ont participé à beaucoup de jurys. Pourtant, au premier contact, on retenait surtout son côté un peu sévère. Il ne supportait pas qu'on se répète. Le *fugato*, la musique répétitive, ce n'était pas pour lui plaire. Et, par-dessus tout, il abhorrait la musique compacte, ce « super-concentré », disait-il, « ce pâté avec la cuillère qui tient dedans ». Pour lui, la musique devait être aérée et tout de suite écrite de façon très précise ».

La précision, Marescotti s'en est notamment servi pour dégager les harmonies de nombre de ses œuvres. « Les compositeurs ne sont pas toujours là

pour donner leurs conseils aux interprètes, expliquait-il. Comme j'utilise beaucoup l'harmonie d'intensité, les accords se dégagent par les nuances. C'est la raison pour laquelle je retouche souvent, après audition, quelques petits détails d'orchestration. »

Tôt salué par la notoriété, André-François Marescotti a écrit le morceau imposé pour les pianistes du premier Concours International d'Exécution Musicale, en 1939, baptisé *Fantastique* et interprété, entre autres, par le lauréat, Arturo Benedetti-Michelangeli. Mais ses succès n'ont pas entamé son sens



André-François Marescotti. Portrait original au trait par Théodore Stravinski (1984)

critique... Après des années de fructueuse collaboration avec Ernest Ansermet, Paul Sacher, Samuel Baud-Bovy, Lottie Morel et bien d'autres interprètes de renom international, le compositeur traverse une période de silence, à l'issue de laquelle il s'engage dans une voie sérielle, ce qui lui vaudra une certaine hostilité des conservateurs alors en place, Ansermet en tête. « Franz Walter faisait remarquer que ses œuvresérielles étaient plus noires que chabriesques, se rappelle Daniel Marescotti. Mais jusqu'à ses dernières œuvres, il n'a cessé d'adapter la technique sérielle à sa personnalité. »

« Si j'entre au Conservatoire, je servirai la musique sous toutes ses formes »*, s'était juré André-François Marescotti au moment de s'engager dans ses études. Nous savons maintenant qu'il a magnifiquement tenu promesse.

Isabelle Mili

* in *Mémoires de la musique*, entretiens radiophoniques avec François Hudry, mars 1990

Pour en savoir plus : *André-François Marescotti*, par Claude Tappolet, éditions Georg, Genève